



MAIRIE DE ROEULX
59172

Téléphone : 03.27.21.43.00
Fax : 09.81.38.23.38

RESTAURATION SCOLAIRE

**RAPPEL IMPORTANT POUR LE BON FONCTIONNEMENT
DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

- Vous devez absolument mettre votre ticket de cantine

- le vendredi pour le lundi
- le lundi pour le mardi
- le mardi pour le jeudi

AUCUN RAMASSAGE LE MERCREDI

- le jeudi pour le vendredi

Pour faciliter votre planification, les tickets pour 1 semaine complète (4tickets) peuvent être déposés le vendredi précédant, ne pas oublier en ce cas de noter les dates. Cette possibilité vous est également proposée pour le mois complet.

- Aucun repas ne sera pris en compte le jour même

En effet, les commandes de repas sont effectuées la veille avant 10 heures

- N'oubliez pas d'inscrire sur le ticket

- au recto : les nom et prénom de l'enfant.
- au verso : la date du jour du repas, le nom de l'instituteur et le nom de son école.

- En cas d'absence de votre enfant (et ce dès le 1er jour), vous devez **IMPÉRATIVEMENT** appeler le restaurant scolaire avant 11 h.

Numéro de téléphone du restaurant : 03.27.21.26.61

- Le report du ticket de cantine ne se fait uniquement qu'en cas d'appel téléphonique avant 11 h. Il n'est pas systématique et ne sera accepté que sur présentation **d'un certificat médical.**

- Les feuilles de papier blanc manuscrites à la main qui remplacent les tickets de cantine ne seront plus pris en compte.